

## L'immersion ou la noyade?

André Gaulin

Numéro 71, octobre 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/45259ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Gaulin, A. (1988). L'immersion ou la noyade? *Québec français*, (71), 7–7.

# L'immersion

# ou

# la noyade ?

André Gaulin

**L**e dernier numéro de *Québec français* portait sur les formules pédagogiques des classes d'immersion en français. Mais c'est une vision politique qui fonde une pratique de l'enseignement des langues. À ce titre, les articles du numéro amenaient à plus d'un titre le lecteur à s'interroger. En soi, la formule de l'immersion est une pratique valable de l'apprentissage d'une langue. On pourrait souhaiter, par exemple, que l'école primaire québécoise de deuxième cycle initie les enfants à l'espagnol, la langue la plus parlée des Amériques. Ce serait louable. De même, on peut voir de bon œil des classes d'immersion en français chez les Canadiens de langue anglaise. Personne n'y trouvera à redire de celles et ceux qui favorisent la diffusion du français. En soi. On ne saurait normalement s'opposer à l'apprentissage relativement précoce d'autres langues dans la mesure où cet apprentissage ne vient pas mettre en péril la connaissance de sa langue maternelle.

Mais, il faut l'avouer, c'est ici que le bât blesse. On voit mal, pour le moment du moins, ce qui peut déstabiliser l'anglais en Amérique du nord. En pratique, les anglophones peuvent se payer le luxe de parler beaucoup de langues par apprentissage scolaire sans que cela risque de perturber la connaissance fondamentale de leur code linguistique. Bien au contraire. En pratique aussi, et paradoxalement, celles et ceux dont la langue est très répandue ne sont pas naturellement portés vers l'apprentissage de beaucoup de langues. Il s'ensuit donc qu'il peut paraître presque honteux dans les faits — on s'en excuse — de ne pas parler la langue de l'empire mais que c'est tout à fait négligeable de ne pas parler la langue des colonies ! D'empire à empire d'ailleurs, on peut rester très surpris de voir que la France encourage plus la connaissance de l'anglais que de l'arabe ou l'allemand. Pourtant, elle sait (ou devrait savoir) que, sans l'Afrique du nord, la francophonie ne pourrait pas survivre, tout comme elle sait qu'elle a avec l'Allemagne des liens économiques privilégiés. L'anglais est même devenu,

en France, une manie, un signe de culture et de modernité. Les raisons sociales y jargonnet souvent en anglais.

S'il en est ainsi en France où l'on pense bien les gens aiment encore leur langue sans avoir à le dire, qu'en est-il au Québec où l'esprit de résistance linguistique est pourtant plus fort ? À ce titre, on ne saura être d'accord avec les expériences d'immersion qui se font en anglais pour les élèves de quatrième, cinquième ou sixième années du cours primaire et plus particulièrement dans la région de Montréal. C'est une pure absurdité surtout quand on nous dit que, pour faciliter de telles expériences, les professeur-e-s jouent le jeu et répondent à leurs élèves en immersion en anglais. Il y a des raisons sociopolitiques et sociolinguistiques qui militent contre de telles pratiques surtout quand, naturellement presque, les jeunes parlent déjà en anglais dans les cours de récréation et dans la rue.

Il est temps que l'on se pose sérieusement quelques questions au Québec sur l'enseignement de l'anglais. Entre autres questions, celles-ci : l'enseignement de l'anglais est-il nécessairement acquis par le seul apprentissage scolaire et, sinon, pourquoi le rend-on stupidement obligatoire ? L'efficacité de l'apprentissage de l'enseignement se juge-t-il par sa durée et, sinon, pourquoi l'enseignement de l'anglais est-il étendu du primaire au collégial ? Comment explique-t-on que pendant que l'école québécoise apprend (mal) l'anglais, l'école allemande permet l'apprentissage de deux langues étrangères ? Tous les Québécois doivent-ils nécessairement savoir l'anglais et, si oui, pourquoi ne facilite-t-on pas l'assimilation : car répondre oui équivaut forcément à admettre que l'anglais est nécessaire et non seulement de bonne utilité selon son orientation de carrière. Enfin, étant donné les conditions environnementales du français en Amérique, ne conviendrait-il pas de ne pas autoriser l'apprentissage scolaire de l'anglais au primaire comme si les Québécois ne dépassaient toujours pas ce stade de scolarité ? Ce faisant, ne pourrait-on pas

plutôt introduire l'apprentissage de l'espagnol au primaire (deuxième cycle) pour sortir d'une part du cercle vraiment vicieux du bilinguisme des francophones d'Amérique et pour éprouver par ailleurs les vertus de l'apprentissage d'une telle autre langue (qui ne menace d'aucune manière les français, loin de là) ?

Il faudrait peut-être sortir une bonne fois des jérémiades sur l'état du français parlé et écrit des Québécois et prendre les bons moyens susceptibles d'assurer un apprentissage efficace de la langue nationale du Québec. Autrement, nous continuerons de (dé)former des femmes et des hommes qui n'ont plus d'instinct linguistique, qui tolèrent la médiocrité de la publicité des bières, qui trouvent drôle de voir des supposés comiques ravalier leur langage ou de lire sans tiquer la déclaration du ministre des AFFAIRES dites internationales qui parle du STATU QUO PROGRESSIF de sa nouvelle politique. Dans un tel cas, l'immersion, c'est la noyade ! Noyade subtile : le mort continue d'avoir l'air vivant. Il ne répond pourtant plus aux stimuli de son code linguistique. La grenouille n'a plus de pulsion. Ni répulsion. Elle a le numéro C. 72. Après deux siècles de contre-histoire, la voilà au Lac Meech Lake. Elle figure au menu, un THANK YOU CANADA entre les dents<sup>1</sup>.

Et vogue la galère d'une fédération à la confédération bilingue et multiculturelle où le pointage se lit : Ottawa/Canada, rouge ou bleu, 10. Québec 1. Un point au cœur, aux côtes, à la tête. Avec un peu d'orthographe, ce pourrait être un poing : celui du refus de l'inégalité linguistique et d'un Québec, enclave bilingue. Car le Québec confédéré n'est rien d'autre. C'est là son statut particulier. Une société distincte parce qu'elle boit du lait, du vin et mange 50% des moules des Maritimes !

1. On pourra lire avec intérêt les *Insolences du bilinguisme* d'André Richard dont il est fait état dans les nouveautés.